



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
L'ILE D'YEU

Séance du : 17 décembre 2024
Numéro de la délibération : DEL/BC/17/12/230

<p>Date Convocation 11/12/2024</p> <p>Date Affichage 11/12/2024</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>- en exercice</td> <td style="text-align: right;">27</td> </tr> <tr> <td>- présents</td> <td style="text-align: right;">15</td> </tr> <tr> <td>- procurations</td> <td style="text-align: right;">05</td> </tr> <tr> <td>- absents</td> <td style="text-align: right;">07</td> </tr> </table>	- en exercice	27	- présents	15	- procurations	05	- absents	07	<p>Le 17 décembre Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><u>PRESENTS 15</u> : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Manuela AUGEREAU, Patrice BERNARD.</p> <p><u>PROCURATIONS 5</u> : Emmanuel MAILLARD, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sandrine TARAUD, Yannick RIVALIN et qui ont donné respectivement procuration à Judith LE RALLE, Didier MARTIN, Isabelle CADOU, Manuella AUGEREAU et Patrice BERNARD.</p> <p><u>ABSENTS 7</u> : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY, Sophie FERRY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p><u>SECRETAIRE</u> : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	15								
- procurations	05								
- absents	07								

BUDGET PRINCIPAL : DM N°4

Rapporteur : Michel BOURGERY

Des ajustements budgétaires sont nécessaires pour anticiper la fin d'année,

Il convient de procéder à :

- Une augmentation de crédits sur le Chapitre 16 afin de mandater les échéances de capital pour un montant de 46 000 €.
- Une augmentation de crédits sur les opérations :
 - 199 Complexe Sportif : pour + 11 000 € (finalisation travaux baskets : panier et peinture au sol, ainsi que la remise aux normes des fenêtres suite à des dégradations),
 - 204 Voirie : pour + 10 000 € (manque)
 - 259 Cimetières : pour + 1000 € (matériaux pour cimetières du Port),

Ces crédits ont été réduits de l'opération 214 Monuments pour un montant de – 68 000 € afin de conserver l'équilibre budgétaire en section d'Investissement,

Désignation¶	Dépenses¶ (1)		Recettes¶ (1)	
	Diminution de crédits¶	Augmentation de crédits¶	Diminution de crédits¶	Augmentation de crédits¶
INVESTISSEMENT¶				
D-16318-01::Autres emprunts obligataires¶	- 0,00 €	- 46 000,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €
TOTAL-D-16::Emprunts et dettes assimilées¶	- 0,00 €	- 46 000,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €
D-2313-199-325::COMPLEXE SPORTIF¶	- 0,00 €	- 11 000,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €
D-2313-214-020::MONUMENTS CLASSES OU NON CLASSES¶	- 68 000,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €
D-2315-204-845::VOIRIE¶	- 0,00 €	- 10 000,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €
D-2315-259-025::CIMETIERES¶	- 0,00 €	- 1 000,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €
TOTAL-D-23::Immobilisations en cours¶	- 68 000,00 €	- 22 000,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €
Total-INVETISSEMENT¶	- 68 000,00 €	- 68 000,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (18 POUR, 2 ABSTENTIONS : Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD) :

- ♦ **APPROUVE** la décision modificative - DM n°4 -, du Budget Principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,
Carole CHARUAU